



PROJET DE DÉVELOPPEMENT SAINT-BASILE-SUR-LE-PARC

Les travaux de démolition débuteront sous peu

Saint-Basile-le-Grand, le 20 septembre 2024 – La Ville de Saint-Basile-le-Grand souhaite informer ses citoyens que les travaux de démolition du projet de développement Saint-Basile-sur-le-Parc débuteront dans les prochains jours et se poursuivront dans les mois qui suivent. Pendant tout ce temps, la Ville demeurera proactive et présente sur le chantier, pour s'assurer du respect de la réglementation et de la limitation des nuisances.

À la suite des travaux de démolition qui se dérouleront cet automne, la construction devrait débuter au printemps 2025. La Ville tiendra ses citoyens informés des grandes étapes du chantier par le biais de ses voies de communication usuelles.

Une page Web dédiée au projet est disponible au villesblg.ca/saint-basile-sur-le-parc. Celle-ci a pour but d'informer les citoyens sur l'avancement du projet et d'établir un dialogue avec ceux-ci. Consultez-la souvent, elle sera mise à jour fréquemment.

Plusieurs mesures de mitigation pendant les travaux

Afin de limiter l'impact des travaux de démolition sur les résidents des rues à proximité, la Ville a exigé que plusieurs mesures de mitigation soient mises en œuvre. Ainsi, l'accès au chantier ainsi que la circulation de la machinerie se feront majoritairement par le biais du boulevard Sir-Wilfrid-Laurier (route 116), afin de réduire les déplacements sur les rues résidentielles autour du site. De plus, des inspecteurs de la Ville seront fréquemment sur les lieux, afin de s'assurer de la conformité des travaux et du respect des mesures de mitigation.

Le comité de vigilance du projet, créé en juin dernier et composé, entre autres, de 3 citoyens et d'une représentante des commerçants du secteur, assurera également une vigie durant les activités de démolition et de construction qui pourraient avoir un impact sur le secteur avoisinant. Les membres du comité transmettront leurs questions et observations à l'administration municipale qui pourra ensuite les analyser et intervenir en cas de besoin.

La Ville est consciente que ces travaux pourraient impacter les habitudes de vie des citoyens ainsi que la quiétude de ce quartier. Vous constatez un problème ou une nuisance relativement aux travaux de démolition et souhaitez en informer la Ville ? Soumettez votre constat par le biais du formulaire disponible au villesblg.ca/saint-basile-sur-le-parc. Nos équipes pourront ainsi intervenir proactivement et rapidement, au besoin.

Communications citoyennes pendant le projet

Un avis courriel a déjà été transmis, par le biais de la plateforme Espace citoyen, aux Grandbasilloises et Grandbasillois abonnés et qui seront principalement affectés par ces travaux, afin de les informer du début de la démolition.

Vous habitez à proximité du projet et souhaitez être tenu au courant des prochaines étapes de ce chantier d'envergure ? Inscrivez-vous aux avis de travaux par courriel en vous créant un compte ou en vous y connectant au espacecitoyen.villesblg.ca.

Rappel du projet Saint-Basile-sur-le-Parc

En 2021, l'entreprise 267 St-Basile S.E.C., représentée par le groupe Messier, Savard et Associés, s'est portée acquéreuse du lot où se trouve actuellement le centre commercial « Maison Éthier », dans le but d'en requalifier une partie.

À ce moment, le comité consultatif d'urbanisme de la Ville a analysé à de multiples reprises le projet et a soumis plusieurs recommandations au promoteur, qui a apporté des modifications à ses plans. Une consultation publique écrite s'est ensuite tenue relativement à ce projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), où plusieurs citoyens ont acheminé leurs préoccupations et questionnements à la Ville. Ces points ont été répondus puis considérés dans le processus qui a suivi, autant au niveau du projet en tant que tel que des mesures de mitigation pendant les travaux. La Ville et le promoteur ont été en constant contact depuis, afin de s'assurer que le projet corresponde aux besoins actuels et futurs et qu'il s'inscrive en cohérence avec la vision et l'évolution de Saint-Basile-le-Grand, menant ainsi au début des travaux cet automne.

Rappelons que le projet de développement du groupe Messier, Savard et Associés consiste à ajouter 4 immeubles résidentiels comprenant 854 logements ainsi qu'un parc public au centre. De plus, la partie avant du centre commercial sera conservée. Ce projet s'inscrit dans une aire TOD (Transit-Oriented Development), soit un aménagement urbain de haute densité permettant aux personnes qui y habitent d'avoir accès au transport collectif à distance de marche ou de vélo.

Un projet bénéfique pour Saint-Basile-le-Grand

Saint-Basile-sur-le-Parc représente un projet unique et novateur pour la Ville de Saint-Basile-le-Grand. Dans une perspective où le territoire se modifiera grandement au cours des prochaines années, entre autres avec l'implantation de Northvolt, ce développement résidentiel viendra soutenir la transformation sociale et économique que vivra la région.

Entre autres, la réalisation de ce projet sera bénéfique pour Saint-Basile-le-Grand puisqu'il :

- Bonifiera l'offre de logements sur le territoire en temps de pénurie ;
- Offrira une localisation de logements judicieuse en raison de la proximité des commerces, des transports collectifs et du réseau de pistes multifonctionnelles ;
- Favorisera la mobilité active et réduira l'usage des véhicules ;
- Permettra d'obtenir des revenus supplémentaires générés par la taxe foncière et, par le fait même, d'offrir des services plus variés et de proposer des projets structurants aux Grandbasilloises et Grandbasillois ;
- Permettra d'endiguer un important îlot de chaleur laissé par le centre commercial ;
- Offrira un immense parc intergénérationnel aménagé de 100 000 pieds carrés accessible à tous et conservant la vue sur le Mont-Saint-Bruno, et ce, dans un secteur où ce type d'infrastructure est peu disponible.

Pour en savoir plus

Pour en apprendre plus sur le processus du projet, ainsi que les différents aspects relatifs à celui-ci (circulation, infrastructures, finances, urbanisme, etc.), consultez la page Web ainsi

que la foire aux questions à ce propos au villesblg.ca/saint-basile-sur-le-parc. Visitez-la souvent, son contenu sera mis à jour fréquemment.

- 30 -

Source : Annabel Rousseau, conseillère en communication
Service des communications et des relations avec les citoyens
450 461-8000, poste 8111 | a.rousseau@villesblg.ca

Demandes médias

Stéphanie Plamondon, directrice
Service des communications et des relations avec les citoyens
450 461-8000, poste 8107 | s.plamondon@villesblg.ca